

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 14-11-141

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Hors commission
Programme	Service des Assemblées (SDA)
Titre	<i>Commissions spécialisées - Modification</i>

- - - - -

Réunion JEUDI 20 NOVEMBRE 2014

- - - - -

Réuni le jeudi 20 novembre 2014, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Sylvie DELAUNAY, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FERET, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Bertrand DENIAUD, Jean-Pierre GODEFROY, Valérie NOUVEL, Anne-Marie COUSIN (pouvoir à Ludovic ASSIER), Sylvie ERRARD (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Raphaël CHAUVOIS), Marie-Dominique FRIGOUT (pouvoir à Vincent LOUVET), Hélène MIALON-BURGAT (pouvoir à Corinne FERET), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Christian LEMARCHAND),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Vu la demande de changement de commission formulée par M. DENIAUD, siégeant actuellement en Commission 2 pour la Commission 5 « Formation tout au long de la vie, développement économique, recherche, innovation, tourisme » ;

Après en avoir délibéré,

PROCEDE,

à la désignation M. Bertrand DENIAUD au sein de la commission spécialisée n° 5.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 4 décembre 2014
et de la réception en Préfecture le 3 décembre 2014.
Identifiant : 014-231400011-20141120-19217-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 14-11-142

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Hors commission
Programme	Service des Assemblées (SDA)
Titre	<i>Commission Permanente - Modification de sièges</i>

- - - - -

Réunion JEUDI 20 NOVEMBRE 2014

- - - - -

Réuni le jeudi 20 novembre 2014, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Sylvie DELAUNAY, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FERET, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Bertrand DENIAUD, Jean-Pierre GODEFROY, Valérie NOUVEL, Anne-Marie COUSIN (pouvoir à Ludovic ASSIER), Sylvie ERRARD (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Raphaël CHAUVOIS), Marie-Dominique FRIGOUT (pouvoir à Vincent LOUVET), Hélène MIALON-BURGAT (pouvoir à Corinne FERET), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Christian LEMARCHAND),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Vu l'article L.4133-6 du code général des collectivités territoriales,

Vu la démission de Monsieur Laurent SODINI de son poste de 6^{ème} VP au sein de la Commission Permanente,

Vu la démission de Monsieur Raphaël CHAUVOIS de son poste de 6^{ème} membre de la Commission Permanente,

Vu les vacances de sièges au sein de la Commission Permanente,

Après la suspension de séance conformément aux dispositions prévues à l'article L.4133-5 du code général des collectivités territoriales,

Vu les candidatures déposées par Monsieur Laurent SODINI au poste de 6^{ème} membre et de Monsieur Raphaël CHAUVOIS au poste de 6^{ème} VP ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

de procéder aux désignations au sein de la Commission Permanente de :

- Monsieur Raphaël CHAUVOIS au poste de 6^{ème} Vice-Président,
- Monsieur Laurent SODINI au poste de 6^{ème} membre,

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 4 décembre 2014
et de la réception en Préfecture le 3 décembre 2014.
Identifiant : 014-231400011-20141120-19238-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 14-11-143

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Aménagement du territoire, développement durable, transports et solidarités
Programme	Promouvoir et accompagner les démarches de développement durable (P152)
Titre	<i>Rapport sur la situation de la Région en matière de développement durable 2013-2014</i>

- - - - -

Réunion JEUDI 20 NOVEMBRE 2014

- - - - -

Réuni le jeudi 20 novembre 2014, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Sylvie DELAUNAY, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FERET, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER, Bertrand DENIAUD, Jean-Pierre GODEFROY, Valérie NOUVEL, Anne-Marie COUSIN (pouvoir à Ludovic ASSIER), Sylvie ERRARD (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Raphaël CHAUVOIS), Marie-Dominique FRIGOUT (pouvoir à Vincent LOUVET), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Christian LEMARCHAND),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DONNE ACTE,

de la présentation du « *Rapport sur la situation de la Région Basse-Normandie en matière de développement durable 2013-2014* », joint en annexe.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 4 décembre 2014
et de la réception en Préfecture le 3 décembre 2014.
Identifiant : 014-231400011-20141120-17583-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 14-11-144

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Personnel, finances et administration générale
Programme	Rapports budgétaires (RB)
Titre	<i>Orientations Budgétaires pour l'exercice 2015</i>

- - - - -

Réunion JEUDI 20 NOVEMBRE 2014

- - - - -

Réuni le jeudi 20 novembre 2014, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FERET, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER, Jean-Pierre GODEFROY, Jean-Marc LEFRANC, Valérie NOUVEL, Anne-Marie COUSIN (pouvoir à Ludovic ASSIER), Sylvie ERRARD (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Raphaël CHAUVOIS), Marie-Dominique FRIGOUT (pouvoir à Vincent LOUVET), Mickaël MARIE (pouvoir à Clara OSADTCHY), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Christian LEMARCHAND),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DONNE ACTE,

à Monsieur le Président du Conseil Régional, de la tenue du débat d'orientations
budgétaires pour l'exercice 2015.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 4 décembre 2014
et de la réception en Préfecture le 3 décembre 2014.
Identifiant : 014-231400011-20141120-18462-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 14-11-145

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Personnel, finances et administration générale
Programme	Fiscalité à taux local (P009)
Titre	<i>Modulation régionale sur les fractions de tarifs TICPE et TICPE GRENELLE (Taxe Intérieure sur la Consommation des Produits Energétiques)</i>

- - - - -

Réunion JEUDI 20 NOVEMBRE 2014

- - - - -

Réuni le jeudi 20 novembre 2014, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FERET, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER, Jean-Pierre GODEFROY, Jean-Marc LEFRANC, Valérie NOUVEL, Anne-Marie COUSIN (pouvoir à Ludovic ASSIER), Sylvie ERRARD (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Raphaël CHAUVOIS), Marie-Dominique FRIGOUT (pouvoir à Vincent LOUVET), Mickaël MARIE (pouvoir à Clara OSADTCHY), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Christian LEMARCHAND),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix, moins 12 abstentions (Ludovic ASSIER, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Elisabeth JOSSEAUME, Christian LEMARCHAND, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

- en application de l'article 265 du Code des douanes, de réduire la réfaction sur les tarifs de taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers à concurrence de 1,77 €/HL s'agissant du super carburant sans plomb et de l'E10, et de 1,15 €/HL s'agissant du gazole pour l'année 2015 ;

- en application de l'article 265 A bis du Code des douanes, de majorer les tarifs de taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers à concurrence de 0,73 €/HL s'agissant du super carburant sans plomb et de l'E10, et de 1,35 €/HL s'agissant du gazole pour l'année 2015 ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles pour la mise en œuvre de ces décisions.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 4 décembre 2014
et de la réception en Préfecture le 3 décembre 2014.
Identifiant : 014-231400011-20141120-18067-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 14-11-146

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Aménagement du territoire, développement durable, transports et solidarités
Programme	Faciliter l'accès au foncier, au logement et soutenir les politiques urbaines (P210)
Titre	<i>Convention régionale pour soutenir la requalification urbaine et la transition énergétique des centres villes reconstruits suite à la bataille de Normandie de l'été 1944</i>

- - - - -

Réunion JEUDI 20 NOVEMBRE 2014

- - - - -

Réuni le jeudi 20 novembre 2014, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FERET, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER, Jean-Pierre GODEFROY, Jean-Marc LEFRANC, Valérie NOUVEL, Anne-Marie COUSIN (pouvoir à Ludovic ASSIER), Sylvie ERRARD (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Raphaël CHAUVOIS), Marie-Dominique FRIGOUT (pouvoir à Vincent LOUVET), Mickaël MARIE (pouvoir à Clara OSADTCHY), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Christian LEMARCHAND),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'autoriser le Président à signer :

. la convention régionale pour soutenir la requalification urbaine et la transition énergétique des centres villes reconstruits suite à la bataille de Normandie de l'été 1944, présentée en annexe,

. tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 4 décembre 2014
et de la réception en Préfecture le 3 décembre 2014.
Identifiant : 014-231400011-20141120-17844-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 14-11-147

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Aménagement du territoire, développement durable, transports et solidarités
Programme	Animer et développer les territoires (P020)
Titre	<i>Evolution de la politique territoriale contractuelle de la Région - Soutien à l'ingénierie des pays à partir de 2015</i>

- - - - -

Réunion JEUDI 20 NOVEMBRE 2014

- - - - -

Réuni le jeudi 20 novembre 2014, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FERET, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER, Jean-Pierre GODEFROY, Jean-Marc LEFRANC, Valérie NOUVEL, Anne-Marie COUSIN (pouvoir à Ludovic ASSIER), Sylvie ERRARD (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Raphaël CHAUVOIS), Marie-Dominique FRIGOUT (pouvoir à Vincent LOUVET), Mickaël MARIE (pouvoir à Clara OSADTCHY), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Christian LEMARCHAND),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'approuver les principes retenus pour les modalités d'attribution des subventions en soutien à l'ingénierie des pays dans le cadre des contrats d'action territoriale, conformément à l'annexe jointe ;

- de donner délégation à la commission permanente pour procéder à des ajustements éventuels des enveloppes annuelles optimales par pays dans la limite d'un montant d'engagement annuel de 775 459 € pour les années 2015, 2016 et 2017 et attribuer les subventions aux pays.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 4 décembre 2014
et de la réception en Préfecture le 3 décembre 2014.
Identifiant : 014-231400011-20141120-17100-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 14-11-148

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Aménagement du territoire, développement durable, transports et solidarités
Programme	Moderniser les infrastructures ferroviaires régionales et interrégionales (P365)
Titre	<i>Convention relative au financement des travaux de mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite de la gare de L'Aigle</i>

- - - - -

Réunion JEUDI 20 NOVEMBRE 2014

- - - - -

Réuni le jeudi 20 novembre 2014, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FERET, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER, Jean-Pierre GODEFROY, Jean-Marc LEFRANC, Valérie NOUVEL, Anne-Marie COUSIN (pouvoir à Ludovic ASSIER), Sylvie ERRARD (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Raphaël CHAUVOIS), Marie-Dominique FRIGOUT (pouvoir à Vincent LOUVET), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Christian LEMARCHAND),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'affecter sur l'AP P365 « Moderniser les infrastructures ferroviaires régionales et interrégionales » votée en 2014 pour 13 352 409 €, un montant de 2 476 286,30 € au titre de l'opération P365O017 « Mise en accessibilité PMR des gares et haltes » ;

- d'attribuer à Réseau Ferré de France une subvention de 2 476 286,30 € soit un taux d'intervention de 85%, sur le chapitre 908 du budget de la Région, au titre des travaux de mise en accessibilité de la gare de L'Aigle ;

- de déroger pour ce dossier au Règlement des subventions régionales ;

- d'autoriser le Président à signer :

- . avec Réseau Ferré de France la convention de financement correspondante, jointe en annexe,

- . tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision ;

- de donner délégation à la Commission Permanente pour l'adoption des avenants à la convention.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 5 décembre 2014
et de la réception en Préfecture le 5 décembre 2014.
Identifiant : 014-231400011-20141120-17701-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 14-11-149

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Education, enseignement supérieur, jeunesse et sports, vie associative et culture
Programme	Assurer le fonctionnement des lycées (P131)
Titre	<i>Convention cadre relative aux contrats d'objectifs tripartites Etat-Région-EPLE</i>

- - - - -

Réunion JEUDI 20 NOVEMBRE 2014

- - - - -

Réuni le jeudi 20 novembre 2014, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FERET, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER, Jean-Pierre GODEFROY, Jean-Marc LEFRANC, Valérie NOUVEL, Anne-Marie COUSIN (pouvoir à Ludovic ASSIER), Sylvie DELAUNAY (pouvoir à Léone BESNARD), Sylvie ERRARD (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Raphaël CHAUVOIS), Marie-Dominique FRIGOUT (pouvoir à Vincent LOUVET), Laurent SODINI (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Christian LEMARCHAND),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'autoriser le Président à signer :

. la convention cadre relative aux contrats d'objectifs tripartites entre l'Académie de Caen et la Région, jointe en annexe 1,

. les contrats d'objectifs tripartites avec le Recteur de l'Académie et chacun des établissements bas-normands.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 4 décembre 2014
et de la réception en Préfecture le 3 décembre 2014.
Identifiant : 014-231400011-20141120-18095-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION

N°AP 14-11-150

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Education, enseignement supérieur, jeunesse et sports, vie associative et culture
Programme	Développer des réseaux et des partenariats avec les professionnels de la culture (P090)
Titre	<i>Culture : EPCC Centre Régional des Arts du Cirque de Basse-Normandie : modification des statuts</i>

Réunion JEUDI 20 NOVEMBRE 2014

Réuni le jeudi 20 novembre 2014, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FERET, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER, Jean-Pierre GODEFROY, Jean-Marc LEFRANC, Valérie NOUVEL, Anne-Marie COUSIN (pouvoir à Ludovic ASSIER), Sylvie DELAUNAY (pouvoir à Léone BESNARD), Sylvie ERRARD (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Raphaël CHAUVOIS), Marie-Dominique FRIGOUT (pouvoir à Vincent LOUVET), Laurent SODINI (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Christian LEMARCHAND),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'approuver les nouveaux statuts de l'EPCC Centre Régional des Arts du Cirque de Basse-Normandie, joints en annexe et qui reprennent la modification suivante :

«Le directeur est nommé pour une durée de trois ans. Son mandat peut être renouvelé pour une durée équivalente à la majorité des deux tiers des membres du Conseil d'Administration, après approbation de son projet. 10.1. Il peut être révoqué pour faute grave à la majorité des deux tiers des membres du conseil d'administration» (article 10.2).

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 4 décembre 2014
et de la réception en Préfecture le 3 décembre 2014.
Identifiant : 014-231400011-20141120-17933-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 14-11-151

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Europe, coopérations, réunification, agriculture et pêche
Programme	Développer les partenariats bilatéraux et multilatéraux (P330)
Titre	<i>Accord de coopération multipartite entre le Conseil régional de Basse-Normandie, le Conseil général de la Manche, le gouvernement de Jersey, les Etats de Guernesey, et en tant que signataires associés, les Etats d'Aurigny et le Chief Pleas of Sark</i>

- - - - -

Réunion JEUDI 20 NOVEMBRE 2014

- - - - -

Réuni le jeudi 20 novembre 2014, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FERET, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER, Jean-Pierre GODEFROY, Jean-Marc LEFRANC, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Anne-Marie COUSIN (pouvoir à Ludovic ASSIER), Sylvie DELAUNAY (pouvoir à Léone BESNARD), Sylvie ERRARD (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Raphaël CHAUVOIS), Marie-Dominique FRIGOUT (pouvoir à Vincent LOUVET), Laurent SODINI (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Christian LEMARCHAND),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'autoriser le Président à signer :

. un accord de coopération multipartite entre le Conseil Régional de Basse-Normandie, le Conseil Général de la Manche, le Gouvernement de Jersey, les Etats de Guernesey, et en tant que signataires associés, les Etats d'Aurigny et le Chief Pleas of Sark, joint en annexe,

. tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 4 décembre 2014
et de la réception en Préfecture le 3 décembre 2014.
Identifiant : 014-231400011-20141120-10921-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 14-11-152

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Europe, coopérations, réunification, agriculture et pêche
Programme	Soutenir le développement d'une agriculture et d'une sylviculture durables (P040)
Titre	<i>Plateforme de recherche Hippolia</i>

- - - - -

Réunion JEUDI 20 NOVEMBRE 2014

- - - - -

Réuni le jeudi 20 novembre 2014, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FERET, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER, Jean-Pierre GODEFROY, Jean-Marc LEFRANC, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Anne-Marie COUSIN (pouvoir à Ludovic ASSIER), Sylvie DELAUNAY (pouvoir à Léone BESNARD), Sylvie ERRARD (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Raphaël CHAUVOIS), Marie-Dominique FRIGOUT (pouvoir à Vincent LOUVET), Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Alain CIVILISE), Laurent SODINI (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Christian LEMARCHAND),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'autoriser la vente à titre gratuit des parcelles ZI 31 et ZI 71, situées au lieu dit « la Fromagerie » à Goustranville, à Hippolia syndicat mixte (cf. annexe 1),
- d'acter que la Région prendra à sa charge les travaux listés en annexe 2,
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 4 décembre 2014
et de la réception en Préfecture le 3 décembre 2014.
Identifiant : 014-231400011-20141120-18105-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 14-11-153

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Formation tout au long de la vie, développement économique, recherche et innovation, tourisme
Programme	Garantir les conditions de la formation (P163)
Titre	<i>Transformation de l'association ALFAH en GIP</i>

- - - - -

Réunion JEUDI 20 NOVEMBRE 2014

- - - - -

Réuni le jeudi 20 novembre 2014, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FERET, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERTE, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER, Jean-Pierre GODEFROY, Jean-Marc LEFRANC, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Anne-Marie COUSIN (pouvoir à Ludovic ASSIER), Sylvie DELAUNAY (pouvoir à Léone BESNARD), Sylvie ERRARD (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Raphaël CHAUVOIS), Marie-Dominique FRIGOUT (pouvoir à Vincent LOUVET), Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Alain CIVILISE), Laurent SODINI (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Christian LEMARCHAND),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'autoriser le président à signer :

. la convention constitutive et le règlement intérieur du GIP Alternance Formation Apprentissage Handicap (A.L.F.A.H), joints respectivement en annexes 1 et 2 ;

. tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 4 décembre 2014
et de la réception en Préfecture le 3 décembre 2014.
Identifiant : 014-231400011-20141120-17875-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 14-11-154

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Formation tout au long de la vie, développement économique, recherche et innovation, tourisme
Programme	Favoriser l'aide à l'emploi dans le milieu associatif (P161)
Titre	<i>Dispositif des emplois tremplins - Remises gracieuses</i>

- - - - -

Réunion JEUDI 20 NOVEMBRE 2014

- - - - -

Réuni le jeudi 20 novembre 2014, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FERET, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERTE, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER, Jean-Pierre GODEFROY, Jean-Marc LEFRANC, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Anne-Marie COUSIN (pouvoir à Ludovic ASSIER), Sylvie DELAUNAY (pouvoir à Léone BESNARD), Sylvie ERRARD (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Raphaël CHAUVOIS), Marie-Dominique FRIGOUT (pouvoir à Vincent LOUVET), Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Alain CIVILISE), Laurent SODINI (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Christian LEMARCHAND),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'approuver la remise gracieuse des créances suivantes, pour un montant total de 1 749,99 € :

. 1 333,33 €, au bénéfice de l'association « Agriculteurs Français et Développement International »,

. 416,66 €, au bénéfice de l'association « Association Douvres Animation Jeunesse » ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 4 décembre 2014
et de la réception en Préfecture le 3 décembre 2014.
Identifiant : 014-231400011-20141120-17685-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 14-11-155

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Formation tout au long de la vie, développement économique, recherche et innovation, tourisme
Programme	Sécuriser les parcours (P165)
Titre	<i>Rémunération des stagiaires - remises gracieuses</i>

- - - - -

Réunion JEUDI 20 NOVEMBRE 2014

- - - - -

Réuni le jeudi 20 novembre 2014, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FERET, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERTE, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER, Jean-Pierre GODEFROY, Jean-Marc LEFRANC, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Anne-Marie COUSIN (pouvoir à Ludovic ASSIER), Sylvie DELAUNAY (pouvoir à Léone BESNARD), Sylvie ERRARD (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Raphaël CHAUVOIS), Marie-Dominique FRIGOUT (pouvoir à Vincent LOUVET), Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Alain CIVILISE), Laurent SODINI (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Christian LEMARCHAND),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'approuver la remise gracieuse des créances, pour un montant total de 534,95 €, conformément à l'annexe jointe ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 4 décembre 2014
et de la réception en Préfecture le 3 décembre 2014.
Identifiant : 014-231400011-20141120-17689-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 14-11-156

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Personnel, finances et administration générale
Programme	Rapports non budgétaires (RNB-)
Titre	<i>Schéma directeur de mutualisation des achats 2015-2017</i>

- - - - -

Réunion JEUDI 20 NOVEMBRE 2014

- - - - -

Réuni le jeudi 20 novembre 2014, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FERET, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER, Jean-Pierre GODEFROY, Jean-Marc LEFRANC, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Anne-Marie COUSIN (pouvoir à Ludovic ASSIER), Sylvie DELAUNAY (pouvoir à Léone BESNARD), Sylvie ERRARD (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Raphaël CHAUVOIS), Marie-Dominique FRIGOUT (pouvoir à Vincent LOUVET), Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Alain CIVILISE), Laurent SODINI (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Christian LEMARCHAND),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'adopter le schéma directeur de mutualisation des achats 2015/2017, joint en annexe ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes et notamment les conventions de groupement, utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 4 décembre 2014
et de la réception en Préfecture le 3 décembre 2014.
Identifiant : 014-231400011-20141120-18446-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 14-11-157

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Personnel, finances et administration générale
Programme	Rapports non budgétaires (RNB-)
Titre	<i>Adhésion à ACTES Budgétaires - Dématérialisation des documents budgétaires adressés au contrôle de légalité</i>

- - - - -

Réunion JEUDI 20 NOVEMBRE 2014

- - - - -

Réuni le jeudi 20 novembre 2014, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FERET, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER, Jean-Pierre GODEFROY, Jean-Marc LEFRANC, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Anne-Marie COUSIN (pouvoir à Ludovic ASSIER), Sylvie DELAUNAY (pouvoir à Léone BESNARD), Sylvie ERRARD (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Raphaël CHAUVOIS), Marie-Dominique FRIGOUT (pouvoir à Vincent LOUVET), Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Alain CIVILISE), Laurent SODINI (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Christian LEMARCHAND),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'autoriser le Président à signer l'avenant à la convention ACTES afin d'y intégrer les dispositions relatives à ACTES Budgétaires.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 4 décembre 2014
et de la réception en Préfecture le 3 décembre 2014.
Identifiant : 014-231400011-20141120-18136-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 14-11-158

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Personnel, finances et administration générale
Programme	Rapports non budgétaires (RNB-)
Titre	<i>Informations sur les marchés publics et accords-cadres du 1er janvier 2014 au 31 juillet 2014</i>

- - - - -

Réunion JEUDI 20 NOVEMBRE 2014

- - - - -

Réuni le jeudi 20 novembre 2014, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FERET, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER, Jean-Pierre GODEFROY, Jean-Marc LEFRANC, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Anne-Marie COUSIN (pouvoir à Ludovic ASSIER), Sylvie DELAUNAY (pouvoir à Léone BESNARD), Sylvie ERRARD (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Raphaël CHAUVOIS), Marie-Dominique FRIGOUT (pouvoir à Vincent LOUVET), Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Alain CIVILISE), Laurent SODINI (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Christian LEMARCHAND),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DONNE ACTE,

au Président du Conseil Régional, des informations sur les marchés publics et accords-cadres conclus du 1^{er} janvier 2014 au 31 juillet 2014, conformément à l'annexe jointe.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 4 décembre 2014
et de la réception en Préfecture le 3 décembre 2014.
Identifiant : 014-231400011-20141120-18121-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 14-11-159

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Formation tout au long de la vie, développement économique, recherche et innovation, tourisme
Programme	Accompagner les projets des entreprises (P300)
Titre	<i>ACTALIA - Saint-Lô</i>

- - - - -

Réunion JEUDI 20 NOVEMBRE 2014

- - - - -

Réuni le jeudi 20 novembre 2014, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FERET, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER, Jean-Pierre GODEFROY, Jean-Marc LEFRANC, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Anne-Marie COUSIN (pouvoir à Ludovic ASSIER), Sylvie DELAUNAY (pouvoir à Léone BESNARD), Sylvie ERRARD (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Raphaël CHAUVOIS), Marie-Dominique FRIGOUT (pouvoir à Vincent LOUVET), Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Alain CIVILISE), Laurent SODINI (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Christian LEMARCHAND),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'affecter :

. sur l'AP « P300 – Accompagner les projets des entreprises » de 10 200 000 € votée en 2014 un montant de 132 000 € au titre de l'opération P300O001 ARE,

. sur l'AP « P350 – Accompagner le développement et la professionnalisation des acteurs touristiques » de 2 584 054 € votée en 2014 un montant de 468 000 € au titre de l'opération P350O001 aides aux entreprises ;

- d'attribuer sur le chapitre 909 du budget 2014 de la Région, un prêt exceptionnel à taux zéro pour un montant de 600 000 € au titre de l'ARE, en faveur de l'association ACTALIA à Saint-Lô ;

- d'accorder un délai d'un mois au bénéficiaire à compter de l'envoi du projet de convention pour le retour de celle-ci dûment signée, faute de quoi l'aide accordée sera annulée de plein droit ;

- d'autoriser le Président à signer :

. le projet de convention avec ACTALIA, joint en annexe,

. tous les autres actes utiles à la mise en œuvre de cette décision ;

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 4 décembre 2014
et de la réception en Préfecture le 3 décembre 2014.
Identifiant : 014-231400011-20141120-19633-DE-1-1